

Bayeux, le 29 mai 2026

**Arnaud TANQUEREL**

Maire de Bayeux

à

Mesdames et Messieurs les Membres  
du Conseil Municipal

N/Réf. : YP/ED/26-0853

**Objet : Convocation Conseil Municipal du 05 juin 2026 à 16h00 portant sur la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Affaire suivie par : Estelle DELSEUX, Gestionnaire (02.50.59.70.01)

Madame, Monsieur,

Je vous informe qu'une séance du Conseil Municipal se tiendra le

**VENDREDI 5 JUIN 2026 à 16H00**

**Salle des assemblées (3<sup>ème</sup> étage)  
au siège de Bayeux Intercom  
4 place Gauquelin Despallières à Bayeux**

Cette séance portera sur la désignation des délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026.

Il est rappelé que dans les communes de 9000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit (Article L.285 du Code électoral).

Conformément à la réglementation, cette notification comporte le lieu et l'heure de la réunion, accompagnés du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, de l'arrêté préfectoral du préfet du Calvados en date du 4 mai 2026, ainsi que de la note de synthèse.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire  
Arnaud TANQUEREL